

Convention citoyenne pour le climat et éducation populaire

Suite au mouvement social des gilets jaunes, l'initiative de la **Convention citoyenne pour le climat** est intéressante à regarder en référence à la démarche d'éducation populaire, créatrice de débats démocratiques.

Un groupe de 150 citoyennes et citoyens est chargé de « *définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990¹* ». Ces citoyennes et citoyens, tirés au sort, ont en commun qu'ils sont concernés par les émissions à effets de serre et l'impact négatif du dérèglement climatique. Mais d'âges, d'origines sociales, de territoires et de sensibilités politiques différentes, ils sont également porteurs des contradictions d'intérêts qui traversent notre société. Après 7 week-ends de travail, étalés sur 6 mois, le groupe produit une série de 149 propositions. Ces 149 propositions constituent une réponse structurante dont chacune est une pierre.

Comme dans la démarche d'éducation populaire émancipatrice, nous sommes en face d'une *situation-problème concrète insatisfaisante* vécue par des personnes. Pour comprendre cette situation complexe, les 150 personnes sont amenées à s'approprier des connaissances pour en découvrir les *causes*. Elles vont devoir ensuite situer le problème : identifier ce qui empêche de *diminuer les émissions de gaz à effets de serres* alors que l'on sait que *la maison brûle*. C'est à dire, elles doivent identifier les forces sociales qui agissent en faveur de ces émissions de gaz. La problématique posée, les 150 personnes étudient différentes options pour répondre au mandat qui leur est confié. Pour chaque option, elles débattent des *conséquences* de leurs propositions sur les différents acteurs sociaux concernés. A partir de leurs échanges, elles doivent se mettre d'accord sur une réponse opportune équilibrée et juger si cette réponse est cohérente *dans un esprit de justice sociale*. Tout ce processus se construit à travers des *délibérations qui mettent à jour les contradictions de la société*.

Nous sommes en face d'une forme de production démocratique qui reprend un certain nombre des étapes de la démarche d'éducation populaire présentée plus haut². Mais ce travail de production démocratique est stoppé en route, les citoyens et les citoyennes tirés au sort en sont dé-saisis. L'exécutif, initiateur de ce collectif, arrête la démarche. Il sélectionne dans ce qui est proposé ce qui l'intéresse, rejette certaines propositions, en édulcore d'autres... il fait perdre toute cohérence au travail que les personnes tirées au sort lui ont remis, et fait passer une loi dans laquelle ces citoyennes et ces citoyens grugés ne se retrouvent pas.

La convention citoyenne pour le climat aurait pu être une expérimentation d'une nouvelle forme de démocratie plus adaptée au XXI^e siècle, il n'en a rien été. Le chef de l'exécutif a mis œuvre la célèbre phrase du jeune aristocrate Tancredi Falconeri dans **le Guépard** : ***Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change***.³ » Mais au cours de ce processus, les citoyens et citoyennes tirés au sort se sont formés, se sont *émancipés*. Ils ont pris conscience de la valeur démocratique de leur travail et de la manière dont ils avaient été manipulés. Ces prises de conscience les poussent à *agir*. Ils s'organisent en association pour divulguer leurs propositions et dénoncer la tromperie dont ils ont été victimes.

1 Extrait du mandat confié à cette convention

2 Voir **Une éducation populaire émancipatrice**

3 **Le Guépard** roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, paru en 1958.

La citation entière est : « *Si nous [les aristocrates] ne sommes pas là nous non plus, ils [les garibaldiens] vont nous arranger la république. Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change.* »